

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance du 25/03/2019 A 19H**

Présents : GUIGUE Gilbert, COSTERG Chantal, VAGNON Raymond, ANDRE Valérie, BLONDON Gérard, HERRAULT Françoise, PERROUSE Bernard, BERTHIER Valérie, LESAGE Claude, GENTIL-PERRET Véronique, GOBATTO Marie-Laure, GUICHERD Nathalie, PICHE Barthélemy, VANIN Danièle.

Nombre total de présents : 14

Excusés : NOËL Stéphane (pouvoir à C. Lesage), DUMAZ Jean-Luc.

Absents : BOIS Carole, CUZIN Pascal, PERROUSE David.

Le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Gilbert Guigue, Maire de Domessin, a délibéré sur les questions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

1) APPROBATION du compte-rendu de la séance du 4 février 2019

Le compte-rendu de la séance du 04/02/18, adressé aux membres du conseil le 11/12/18 et affiché le 11/12/18 est adopté à l'unanimité.

2) DÉLIBÉRATIONS**Budget**

- **Comptes de gestion 2018**

- **Budget Auberge**

M. le Maire rappelle le vote du CA 2018 lors de la séance du 4/02/19, conforme au compte de gestion qui n'a été reçu officiellement qu'après la séance : il convient d'adopter ce dernier formellement ce jour.

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

- **Budget principal**

M. le Maire rappelle le vote du CA 2018 lors de la séance du 04/02/19, conforme au compte de gestion qui n'a été reçu officiellement qu'après la séance : il convient d'adopter ce dernier formellement ce jour et d'affecter les résultats 2018 comme prévu.

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

- **Présentation et vote des budgets primitifs 2019**

- **Présentation Budget CCAS**

| 2019 | Dépenses | Recettes | Subv. équilibre 2019 |
|---------------------|------------------|-----------------|----------------------|
| déficit 2018 | 14 040,69 | | 14 040,69 |
| Fonctionnement 2019 | 21 400,00 | 2 000,00 | 19 400,00 |
| Total fonct. | 35 440,69 | 2 000,00 | 33 440,69 |
| Investissement | 48,70 | 48,70 | 0,00 |

La subvention d'équilibre du budget principal au budget Auberge s'élève à 33 440,69 €.

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

- **Auberge**

- ✓ Budget Primitif

M. le Maire présente le budget primitif annexe de l'Auberge : il s'équilibre en fonctionnement à 28 989,48 € (dont un excédent de 17 835,95 €) et à 13 653,53 € en investissement (dont un excédent de 7 653,53 €). Il comporte 6 000 € d'investissements possibles (dont 1 000 € d'imprévus et 5 000 € de RAR).

| 2019 | Dépenses | Recettes | Résultat prév. |
|----------------------|------------------|------------------|------------------|
| Excédent 2018 | | 13 989,48 | |
| Fonctionnement 2019 | 11 153,53 | 15 000,00 | |
| Total fonct. | 11 153,53 | 28 989,48 | 17 835,95 |
| Excédent 2018 | | 2 399,16 | |
| Investissement 2019 | 6 000,00 | 11 254,37 | |
| Total Invest. | 6 000,00 | 13 653,53 | 7 653,53 |
| | | | 25 489,48 |

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

- ✓ Subvention d'équilibre de l'Auberge

Le budget de l'Auberge ne nécessite pas de subvention d'équilibre du budget principal.

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

○ **Eléments budgétaires 2019**

✓ Taux d'imposition

M. le Maire propose au conseil de ne pas modifier les taux communaux d'imposition en 2019, taux inchangés depuis 2014, année de baisse des taux pour tenir compte alors de la prise de compétence GEMAPI par la Communauté de Communes.

| | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 |
|------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-------|
| Taxe d'habitation | 8,60% | 8,60% | 8,60% | 8,60% | 8,60% | 8,60% | 9,66 |
| Taxe sur le foncier bâti | 10,55% | 10,55% | 10,55% | 10,55% | 10,55% | 10,55% | 11,85 |
| Taxe sur le foncier non bâti | 55,56% | 55,56% | 55,56% | 55,56% | 55,56% | 55,56% | 62,41 |

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

✓ Liste des investissements,

M. le Maire présente et commente la liste des investissements 2019 qui seront inscrits en section d'investissement (tableau distribué).

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

✓ Subventions

Mme V. BERTHIER présente la liste des subventions aux associations, calculées suivant les critères de la commission "Sports et Jeunesse" et qui sera inscrite au projet de budget primitif tableau distribué.

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

○ **Vote du Budget principal**

M. le Maire présente le budget primitif principal : il s'équilibre en fonctionnement à **1 575 605,45 €** et à **1 799 927 €** en investissement. Il comporte 1 536 742,00 € d'investissements prévisionnels (dont 3 000 € d'imprévus et 433 895,00 € de RAR).

| 2019 | Dépenses | Recettes | Résultat prév. |
|--------------------------------|---------------------|---------------------|--------------------|
| Excédent. déficit 2018 | | 274 873,45 | |
| Fonctionnement 2019 | 991 680,49 | 1 300 732,00 | |
| Total fonct. | 991 680,49 | 1 575 605,45 | 583 924,96 |
| Excédent antérieur 2018 | | 32 077,04 | |
| Investissement 2019 | 1 799 927,00 | 1 183 925,00 | |
| Total Invest. | 1 799 927,00 | 1 216 002,04 | -583 924,96 |

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

● **TABLEAU RECAPITULATIF des budgets avec reprise des antérieurs et virements.**

| Budgets | Fonctionnement | | | Investissement | | Résultats |
|----------------------|---------------------|---------------------|-----------------------------|---------------------|---------------------|------------------|
| | Dépenses | Recettes | dont subvention d'équilibre | Dépenses | Recettes | |
| Auberge | 11 153,53 | 28 989,48 | 0,00 | 6 000,00 | 13 653,53 | 25 489,48 |
| Principal | 1 575 605,45 | 1 575 605,45 | | 1 799 766,00 | 1 799 766,00 | 0,00 |
| CCAS | 35 440,69 | 35 440,69 | 33 440,69 | 48,70 | 48,70 | 0,00 |
| Consolidation | 1 622 199,67 | 1 640 035,62 | 33 440,69 | 1 805 814,70 | 1 813 468,23 | 25 489,48 |

○ **Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du centre du village**

M. le Maire propose, au vu des deux devis reçus de choisir le cabinet Isageo pour assurer la maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la Place du Village pour un montant de 23 986 € HT.

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

Foncier zones humides du Thiers

✓ Acquisition d'une parcelle en zone humide

M. le Maire rappelle le projet d'acquisition de parcelles humides le long du Thiers proposés par la SAFER et le CEN de la Savoie et subventionné par l'Agence de l'Eau. Il indique qu'une négociation est en cours pour acquérir une autre parcelle (B17 de 10 210m²) aux mêmes conditions, ce qui compléterait utilement les tènements déjà acquis ou en cours d'acquisition.

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

✓ Convention avec le CEN pour délégation de gestion

M. le Maire rappelle que sur les zones humides acquises dans le cadre du projet d'Espace naturel sensible, il convient de conventionner avec le CEN de la Savoie pour en assurer la gestion sur les parcelles suivantes acquises ou en cours d'acquisition.

| N° parcelle | Lieu-dit | Propriétaire originaire | Surface (m²) | Situation |
|--------------|--------------|---|---------------|-----------|
| B0019 | La Rippaz | BELLEMIN-MAGNINOT Jeannine (née BLANC-DREVETTE) | 7 221 | Acquise |
| B0002 | Les Français | MERLE Jean-François | 4 073 | Acquises |
| B0003 | | | 12 647 | |
| B0001 | | | 98 | |
| B0004 | | | 4 575 | |
| B0018 | La Rippaz | PELLICIER Josette | 2 994 | Acquise |
| B0017 | La Rippaz | MAILLARD Bernard | 10 210 | En cours |
| TOTAL | | | 41 818 | |

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

Conventions

- ✓ Conventions avec l'avocat pour les contentieux PLU

Suite aux trois recours de particuliers contre le PLU, il convient de conventionner avec l'avocat de l'assurance pour le suivi de la procédure.

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

- ✓ Servitudes de réseaux pour le projet OPAC

Dans le cadre de son projet de 13 logements sur une parcelle de 1547 m² rétrocédée par l'EPFL avec l'accord de la commune (délibération du 28/05/18), l'OPAC demande des servitudes de passages de réseaux sur les parcelles communales B1560, 2291, 2300 et 2299.

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

DEMANDE de subvention DETR 2019 place du village

M. le Maire rappelle les demandes de subvention à la Région (contrat de ruralité) et au département (FDEC) pour le projet place du Village : compte tenu de l'importance du projet, il propose de présenter le projet à la subvention de l'Etat, au titre de la DETR 2019.

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

PERSONNEL

- ✓ Modification du tableau des effectifs

Mme C. Costerg présente la modification du tableau des effectifs communaux suite à l'avis favorable d'avancement de grade d'une ATSEM.

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

ADMINISTRATION

- ✓ CDG 73 : convention

Mme C. Costerg indique qu'il convient de renouveler la convention avec le centre de gestion au sujet du service de prévention.

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

- ✓ SDES : modification des statuts

A la demande du SDES, M. le Maire indique que cet organisme a modifié ses statuts et qu'il convient de les entériner : changement d'adresse du siège social, évolution du nombre de communes adhérentes suite aux récents regroupements, introduction de compétences optionnelles supplémentaires.

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

- ✓ RGPD : adhésion au service d'Agate et nomination du DPD

M. le Maire rappelle que la commune avait sollicité l'Agence Alpine des Territoires pour mettre en place le RGPD : il convient donc de délibérer pour adhérer au service et pour la nommer Déléguée à la Protection des Données.

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

3) INFORMATIONS DU MAIRE

Dossiers de travaux en cours

- ✓ Espace culturel

Le calendrier est respecté : le bâtiment est hors eau : les travaux de faux-plafonds ont commencé.

- ✓ Salle des fêtes

La protection du tableau électrique de la PAC a été réalisée : une réception est prévue la semaine prochaine avec le cabinet de contrôle.

4) CR DE RÉUNIONS ET COMMISSIONS

Intercommunalité

- **CCVG**

G. Guigue, C. Costerg, G. Blondon, F. Herrault commentent les travaux du bureau du 13/03/19 et du conseil du 19/03/19 : vote des comptes administratifs et de gestion 2018, présentation du DOB 2019, demande de subvention DETR (local Ados et de St-Genix, aménagement de la Sage à Domessin).

- **SMAPS**

G. Guigue fait part des principales décisions du conseil syndical du 06/02/19 et du bureau du 07/03/19 : vote des comptes administratifs et de gestion 2018, DOB 2019, présentation de l'ADIL par sa présidente, présentation de l'étude Habitat, procédures européennes Leader et Alcotra Copil CTS, vote favorable sur les PLU de Grésin et Billième, marchés pour Alcotra, d'assurance, de fibre optique.

- **SIAEP**

B. Perrouse rendent compte des principales décisions du conseil du 06/03/19 : vote du compte administratif et de gestion 2018.

Commissions communales

- **Commission personnel**

C. Costerg fait part des travaux de la commission et des entretiens pour l'embauche d'un employé de voirie et du choix de M. Joseph Chapon.

- **CCAS**

V. André présente les décisions du 20/03/19 : vote du compte administratif et de gestion 2018, vote du BP 2019 et préparation de la réception des nouveaux arrivants du 24/05/19.

QUESTIONS DIVERSES

Dates à programmer

- ✓ Commission Voirie Travaux du 03/04/19 à 17h00
- ✓ Commission du personnel du 19/04/19 à 17h00
- ✓ Prochain conseil du 29/04/19 à 19h00